



VOLONTÉ DE LA MUNICIPALITÉ À CÉDER DU TERRAIN AU CPE EN VUE D'UN FUTUR PROJET D'AGRANDISSEMENT

Attendu que le CPE Au Jardin de Dominique est présent dans notre communauté depuis 2010 grâce à l'implication de la Chambre de Commerce de Saint-Frédéric et la Municipalité Saint-Frédéric;

Attendu qu'il gère présentement 52 enfants dans son installation appelée CPE Doux-Jardin;

Attendu que ce ne sont pas seulement des familles de Saint-Frédéric qui bénéficient de ce service, mais plusieurs familles de municipalités environnantes;

Attendu qu'il y a présentement 113 places sur la liste d'attente pour l'installation de Saint-Frédéric seulement;

Attendu le désir du CPE Au Jardin de Dominique d'augmenter le nombre de places afin de répondre à la demande grandissante des familles afin de passer de 52 à 80 places offertes;

Attendu que l'agrandissement nécessiterait une superficie de terrain supplémentaire de 300 mètres carrés, soit 150 mètres carrés pour l'agrandissement de l'immeuble et 150 mètres carrés pour l'agrandissement de la cour de jeu extérieure;

Attendu que la municipalité a du terrain disponible dans le parc municipal, situé en arrière du CPE;

Attendu que le conseil juge que la demande de terrain est très raisonnable et qu'elle ne dénaturera pas le parc municipal qui est un bien collectif;

En conséquence, il est proposé par Jean-Denis Vachon et résolu :

Que le conseil municipal confirme sa volonté de céder du terrain gratuitement au CPE Au Jardin de Dominique dans le cadre d'un éventuel projet d'agrandissement;

Que la Municipalité Saint-Frédéric demande une résolution d'appui à la MRC Robert-Cliche à l'effet que ce projet d'agrandissement est une priorité dans la région.

Pour le procès-verbal intégral, vous pouvez le consulter au www.saint-frederic.com



LE FRÉDÉRICOIS

JUILLET 2020



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FRÉDÉRIC



Rejoignez-nous !

facebook



Saint-Frédéric, un vent de fierté



Horaire du bureau municipal



Vacances estivales, le bureau sera fermé du 18 juillet au 2 août 2020. Nous serons de retour lundi le 3 août. Merci de prévoir vos demandes.

DU NOUVEAU SUR NOTRE SITE INTERNET

Vous avez manqué l'assemblée de conseil et vous désirez la visionner? Il est maintenant possible! Rendez-vous sur notre site internet dans notre nouvelle section indiquée sur l'image et bon visionnement!



Consignes sur le port du masque dans les édifices municipaux

En raison des nouvelles règles imposées par le gouvernement du Québec, la municipalité Saint-Frédéric vous informe que toute personne de 12 ans et plus, qui désire entrer dans un bâtiment de la municipalité, devra **OBLIGATOIREMENT** porter un couvre-visage à compter du samedi 18 juillet 2020.

L'accès aux bâtiments suivants sera donc réservé aux personnes portant un couvre-visage :

Hôtel de ville
Garage municipal
Bibliothèque municipale (lors de son ouverture)
Chalet des loisirs

(accès salle de bain lors des heures d'ouvertures de la piscine municipale)



Les mégots de cigarette : Cause importante de feu de forêt ou d'herbe

Pour information

Caserne 5
Israël Dodier
Directeur incendie et chef pompier

Téléphone : 418-389-5718
Israeldodier76@gmail.com

Source : Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)



En cette période propice aux incendies de forêt, la SOPFEU rappelle qu'en moyenne plus de 83 incendies de forêt sont déclenchés au Québec chaque année par des personnes qui jettent leurs mégots de cigarette par terre sans se soucier du risque que cela comporte. Par temps chaud et sec, un mégot qui atterrit dans la broussaille peut facilement allumer un incendie. Avec un peu de vent, toutes les conditions sont réunies pour embraser la forêt ou générer un feu d'herbe.

Pour réduire les risques, la SOPFEU recommande aux fumeurs d'adopter les comportements suivants :

- Éviter de se débarrasser d'un mégot de cigarette par la fenêtre d'un véhicule;
- Pour fumer, demeurer immobile sur une surface dégagée (terre battue ou gravier);
- Ne pas fumer en marchant ou en se déplaçant en VTT;
- Éteindre le mégot en le mouillant ou en l'écrasant sur une roche;
- Ne pas jeter le mégot par terre;
- Disposer du mégot dans un endroit prévu à cet effet.



Profession RSG

Se faire reconnaître à titre de personne responsable d'un service de garde en milieu familial par notre bureau coordonnateur...



Vous avez une passion pour les enfants?

Le bureau coordonnateur du CPE Au Jardin de Dominique Inc. est en période de recrutement de candidats(es) intéressés(es) à offrir un service de garde éducatif subventionné en milieu familial dans votre municipalité.

Un(e) responsable en service de garde en milieu familial :

- ♥ Est un(e) travailleur (se) autonome et le(a) premier(e) responsable de son entreprise;
- ♥ Travaille dans sa résidence et choisit sa clientèle;
- ♥ Reçoit, à sa demande, du soutien de la part du bureau coordonnateur;
- ♥ Offre des services de garde de qualité subventionnés par le Ministère de la Famille;
- ♥ Déduit de son revenu annuel ses dépenses d'entreprise;
- ♥ Respecte la loi et les règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance...

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec :

Andrée Roy, directrice-adjointe du bureau coordonnateur du CPE Au Jardin de Dominique Inc.

Téléphone: 418-774-9005 poste 5110, andree.roy.mtf@sogetel.net

Rubrique « Ç'a l'air



« Ç'a l'air qu'il n'y a plus de farces à faire avec l'eau potable...»

On l'a dit qu'on allait en reparler souvent et ce n'est pas fini, L'eau potable, on ne se doute pas à quel point c'est une richesse précieuse, mais on en utilise vraiment beaucoup. Voici donc quelques données et je pense que vous allez comprendre assez facilement à partir de cela :

L'eau potable se calcule en mètres cubes (m3) ce qui fait 1000 litres. Pour vous donner une idée, 1 mètre cube, c'est un bac de plastique carré que plusieurs utilisent à la cabane à sucre. Un mètre cube ça fait environ 250 gallons, plus ou moins, selon qu'on parle de gallon impérial ou de gallon américain.

Une autre façon de comprendre ce que représente les quantités d'eau, il faut savoir qu'un camion 10 roues de lait contient 3000 gallons soit environ 12 mètres cubes. Une piscine de 15 pieds de diamètre (ce n'est pas très grand) contient 25 mètres cubes d'eau.

Notre municipalité est alimentée par 4 puits de surface, 4 superbes sources qui ont une capacité de production en temps normal de 27 à 28 m3 à l'heure! Ça fait environ 675 m3 par jour et ça déborde. Vous vous rendez compte de la quantité d'eau phénoménale?

À la fin de l'hiver, toute notre municipalité consommait entre 240 et 260 m3 par jour, plus ou moins. Depuis ce temps, la consommation n'a pas arrêté de grimper. Pourtant, c'est la même municipalité, les mêmes maisons, les mêmes citoyens, les mêmes entreprises, les mêmes fermes. Le village n'a pas changé beaucoup depuis cet hiver...

Et là, comme on peut le constater, nous avons connu de bonnes canicules avant même le début de l'été. Il pleut vraiment moins qu'à l'habitude. C'est vraiment très très sec, partout au Québec. La sécheresse record affecte sérieusement toutes les municipalités et même les grandes villes.

Malgré cette sécheresse majeure, nos 4 petites sources réussissent à produire encore environ 16 m3 à l'heure, ce qui fait 380 m3 par jour. On ne peut pas dire qu'on manque d'eau, parce que si on avait encore la même consommation que cet hiver, on aurait encore une grande marge de sécurité.

Le problème, c'est que notre consommation d'eau n'a plus aucun sens. Ces derniers jours, nous avons fracassé le record historique de consommation de 500 m3 d'eau par jour...! Vous vous rendez compte? Comment le même village, qui n'a pas changé de façon significative, peut carrément doubler sa consommation d'eau en seulement 3 mois? Quand il fait très chaud, c'est normal de prendre

plus d'eau, mais là, on ne parle plus d'une augmentation normale. C'est devenu déraisonnable.

Encore hier, notre consommation d'eau en fin de journée était de 26 m3 à l'heure alors que nos sources produisent 16 m3 à l'heure. J'espère que vous comprenez bien qu'à ce rythme, il ne suffit que de quelques jours avant de pouvoir marcher au fond du réservoir d'eau potable.

Devant cette situation, nous avons réuni d'urgence le conseil municipal qui a autorisé le coordonnateur aux travaux publics à prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger la ressource, ce qui pourrait aller jusqu'à fermer l'alimentation générale en eau potable. Il ne faut pas en arriver à ces mesures qui ont des conséquences importantes.

Nous appelons à l'effort collectif de tous pour assurer l'approvisionnement en eau potable pour les besoins prioritaires de toutes nos résidences, de nos producteurs agricoles qui dépendent de ce service pour leur travail, de nos entreprises qui ont besoin d'opérer normalement. Et il faut surtout assurer la sécurité d'approvisionnement en cas d'incendie.

Il faut accepter que les camions et les autos soient poussiéreux, il faut accepter que les pelouses aient plus de misère. Si vous pouvez aller chercher de l'eau au ruisseau pour recharger votre piscine, arroser le jardin à l'arrosoir, récupérer l'eau de pluie, c'est le grand temps de le faire. Nous vous demandons de faire le tour de vos installations sur toutes les fermes pour vérifier les abreuvoirs des animaux. Si vous détectez une fuite ou un sifflement quelque part, ça presse de le réparer.

Même si le projet de reconstruction du système d'approvisionnement d'eau potable avance bien et que les travaux sont toujours prévus en 2021 avec de nouveaux puits qui vont carrément doubler notre capacité de production d'eau potable, ce n'est pas une raison pour changer nos habitudes.

En passant, ça ne donne pas grand-chose de se comparer sans cesse avec les municipalités voisines. Chaque municipalité a sa réalité, ses besoins et doit gérer sa propre situation. Tout le monde subit fortement la sécheresse majeure qui nous affecte et il faudra de très longues périodes de pluie avant de revenir à la normale. Bien des municipalités ont investi plusieurs millions et sont quand même en pénurie d'eau alors que notre système date de 1965 et qu'il doit être reconstruit bientôt.

Il n'y a vraiment plus de farces à faire avec l'eau potable, mais je ne doute pas un seul instant que nous sommes capables de faire preuve de la solidarité nécessaire pour ne que notre consommation revienne à un niveau plus normal.

Martin Nadeau, Maire

Clinique de dépistage mobile SANS rendez-vous



De 10h à 15h

27 et 28 juillet:

Halte Desjardins de Saint-Joseph

29 et 31 juillet:

Place Beauceville

30 juillet:

**Club Parentale de Saint-Jules
(devant l'école)**

Places limitées

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec



N'hésitez pas à faire appel à mes SERVICES, vous en serez SATISFAIT!...

- Gestion de vos ressources humaines (production des paies, description de fonction, politiques RH, appréciation de la contribution, mesures disciplinaires et administratives, santé et sécurité au travail, relations de travail)
- Dotation interne et recrutement
- Création et développement d'outils de gestion des ressources humaines
- Gestion de conflit
- Gestion de plainte en harcèlement
- Équité salariale
- Gestion et administration de griefs
- Négociation et administration de convention collective
- Rédaction d'entente particulière
- Tableaux de bord et indicateurs de gestion
- Capsule de formation (ex. gestion des conflits, gestion des employés à défis, comment procéder à l'appréciation de la contribution et d'autres en fonction des besoins)
- Conférence de groupe (en fonction du thème désiré)

Marc-André Paré consultant inc. est votre partenaire de confiance en gestion des ressources humaines et en management. Nous pouvons vous offrir des services sur une base permanente ou ponctuelle. Ayant développé une clientèle dans le domaine municipal et dans l'entreprise privée, nous pouvons vous fournir des solutions pour l'atteinte de vos objectifs organisationnels. Une gamme de services vous est offerte avec l'assurance d'une confidentialité et d'un professionnalisme reconnu.

Les enjeux liés à la gestion du personnel ne cessent de grandir. Les employeurs ont dû faire preuve de créativité et d'innovation pour faire face à la rareté de main-d'œuvre encore bien actuelle. En plus des nombreux défis déjà présents dans nos organisations, le contexte relié au Covid-19 génère un lot important de questionnement et de mesures à mettre en place afin de gérer adéquatement la situation et d'assurer la santé et sécurité des employés. En début de crise, nous avons dû traiter de la délicate question des mises à pied temporaire vu la fermeture des entreprises. Avec la relance de celles-ci, les préoccupations des employeurs sont nombreuses et il est tout à fait normal de se questionner sur ce qui doit être fait. Un professionnel en gestion des ressources humaines peut vous aider grandement à établir les mesures à mettre en place et à vous accompagner dans les différents dossiers RH. N'hésitez pas à faire appel à nos services.

217, rue du Vallon, Tring-Jonction (Québec) G0N 1X0
Téléphone : (418) 505-0067 Cellulaire : (418) 281-2585
: www.mapconsultant.ca + mapconsultant@cgocable.ca



CHAMBRE DE COMMERCE
DE SAINT-FRÉDÉRIC



Desjardins Caisse de Beauce-Centre
Partenaire de notre succès